



# AVAN PLONGEE TARIES SAISON 2017-2018

#### La licence est obligatoire dès le premier entraînement en piscine

Validité de la licence : du 15 septembre 2017 au 31 décembre 2018 - Validité du certificat médical : un an de date à date

### **COTISATION - LICENCE FFESSM INCLUSE**

Nombre de membres de la famille inscrits au club	1 <sup>ère</sup> année d'adhésion au club			2 <sup>ème</sup> année d'adhésion au club			3 <sup>ème</sup> année et plus		
	Adulte	Junior	Enfant	Adulte	Junior	Enfant	Adulte	Junior	Enfant
1	159€	145€	97 €	141€	126€	82€	126€	111 €	69€
2	153€	139€	93 €	135€	120€	78 €	119€	105 €	66€
3 et plus	145€	141€	86 €	127€	113€	73 €	112€	97€	61€

Licence Adulte (à partir de 16 ans) : 39,20 € - Licence Jeune (de 12 à 16 ans) : 24,80 € - Licence Enfant (de 8 à 12 ans) : 11 €

Licence Passager (sans adhésion au club) : 48 €

- Règlement > Par chèque à l'ordre de AVAN PLONGEE (possibilité de régler en 2 ou 3 chèques) Règlement de l'assurance complémentaire par chèque séparé
  - > Par Chèque Vacances ou Coupon Sport : + 5 euros de frais (prévoir l'appoint)
  - > En espèces contre reçu

## **ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES**

Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM

Une assurance complémentaire peut être souscrite : assurance individuelle accident (Loisir) ou assurance accident + voyages (Loisir Top)

Détail des garanties dans le document séparé ou sur le site de la FFESSM

L'assurance complémentaire doit être réglée par chèque séparé à l'ordre de AVAN PLONGEE

	1	2	3	Piscine
Loisir	20,00 €	25,00€	42,00€	11,00 €
Loisir Top	39,00€	50,00€	83,00€	-

#### **FOURNITURES**

Carnet de plongée : 2 € - Carnet d'apnée : 4 € - Passeport : 2 € - Pochette zippée : 5 €